

4.2.2 - Travail des gardes-nature

SITE : PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE, 393 000 HECTARES, INTERVENTION SUR LA CHAÎNE DES PUY, 15 000 HECTARES, REGION AUVERGNE

Acteurs impliqués

Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Contexte

Pour assurer une bonne gestion du territoire, le parc naturel régional doit en connaître la fréquentation et les acteurs. Pour cela, il s'est doté d'une équipe de gardes-nature, présente sur les sites de pratique et lors de manifestations.

Démarche

Le travail sur le terrain des gardes-nature consiste à allier suivi du milieu et des pratiques, sensibilisation et surveillance. Il s'agit notamment de :

- surveiller les problèmes d'érosion sur la chaîne des Puy, très fréquentée par des pratiquants de nombreux sports, les touristes et les scolaires, et intervenir par des aménagements ou de l'entretien ;

- recenser par GPS* tous les sentiers de la chaîne des Puy et les caractériser (largeur, pente, érosion, possibilité technique de circulation motorisée...);

- définir avec les élus les zones à préserver de toute fréquentation motorisée de loisir ;

- rencontrer les pratiquants et les réorienter, si nécessaire, sur les itinéraires non interdits à la pratique motorisée ;

- rencontrer les acteurs locaux : propriétaires, bergers, chasseurs, élus...

Par ailleurs, les gardes-nature participent aux réunions et aux négociations avec les usagers. Leur présence lors de certaines manifestations sportives permet de sensibiliser et d'informer le public et les "accompagnateurs" des compétiteurs.

En coordination avec les agents assermentés (gendarmes, agents de l'Office national de la chasse et la faune sauvage, gardes champêtres, etc.), ils définissent les objectifs communs de sensibilisation et de répression.

Moyens mis en oeuvre

Une coordinatrice évalue les priorités et aide les deux techniciens gardes-nature à temps plein. Deux saisonniers complètent l'équipe, trois mois chacun, entre mai et septembre. Ils disposent d'une bonne connaissance du contexte et sont formés pour connaître la réglementation.

Bilan

Le rôle des gardes-nature est absolument primordial par les liens qu'ils permettent d'entretenir, autant avec la population locale (bergers en estive, élus, gardes champêtres, propriétaires, chasseurs, animateurs), qu'avec les touristes. Les informations et explications données sont bien mieux perçues et retenues que sur des panneaux. Cette présence est donc essentielle pour un site d'une telle surface.

[Haut de page](#)